Image not found or type unknown

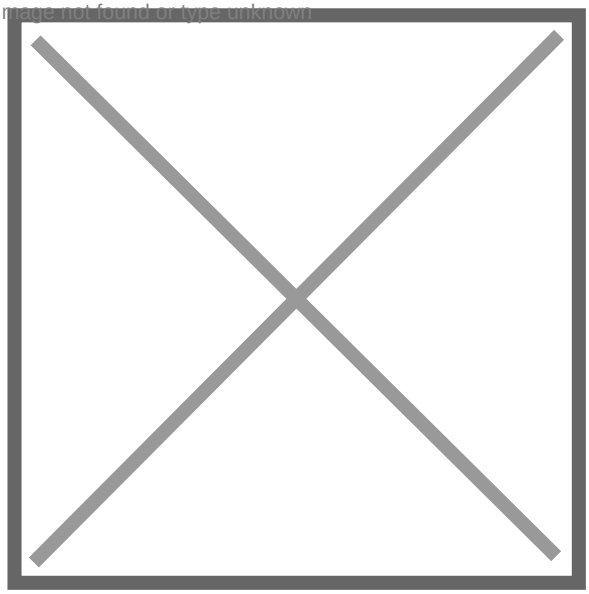

Remboursement de prêt ou pas ???

Par **ROMARIN33**, le **11/01/2013** à **12:19**

bonjour,

je suis en train de vendre ma maison, (sous seing sous huitaine), après remboursement de mon prêt dont le solde est de 200 00 EUROS,je récupère environ 30000 euros d'apport et je souhaite acheter un nouveau bien qui générera un revenu locatif de 1300 euros. pour l'achat j'ai besoin de 200 000 euros. la banque (crédit mutuel) refuse le transfert de prêt, mais refuse également de me prêter cette somme car mon compte a subi en 2012 une restructuration.mon compte fonctionne aujourd'hui normalement.
qu'est ce que je risque si je ne rembourse pas mon prêt et continue à rembourser mes échéances avec les revenus locatifs.
la banque acceptera t'elle de me prêter si je rembourse mon prêt de restructuration avec le bénéfice de la vente de ma maison , sachant que du coup je n'aurai plus d'apport ?
pour info, je suis à jour du remboursement de toutes mes échéances.

je signe le sous seing dans 10 jours et je suis perdue.Merci pour votre aide

Par **Lag0**, le **11/01/2013** à **13:29**

[citation]qu'est ce que je risque si je ne rembourse pas mon prêt et continue à rembourser mes échéances avec les revenus locatifs. [/citation]
Bonjour,
Il est très probable que ce soit le notaire qui rembourse le prêt lorsque votre acheteur paiera et ne vous verse que la différence. Vous n'aurez donc pas le choix...

Par **ROMARIN33**, le **11/01/2013** à **14:41**

a priori, comme ma maison n'est pas hypothéquée, le notaire me remettra un chèque de la totalité. Mon interrogation porte sur le fait de pouvoir ou non disposer de cet argent comme bon me semble et continuer à rembourser mon prêt sans être inquiétée, ou si je suis obligée de rembourser...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés